



Rapport annuel 2017

Résumé



SOMMAIRE

Chapitre	1. I	ntro	duction
-----------------	------	------	---------

Chapitre 2. Contexte et objectifs du programme

Chapitre 3. Structure et organisation

Chapitre 4. Avancement du programme

Chapitre 5. Communication

Chapitre 6. Faits et chiffres





Chapitre 1. Introduction

La coopération dans la zone de programmation de l'Euregio Meuse-Rhin a une longue tradition. Cette Euregio a en effet été l'un des premiers partenariats de coopération transfrontalière en Europe. Le programme Interreg Euregio Meuse-Rhin (Interreg V-A EMR) s'appuie sur les expériences ainsi acquises par le passé. Un programme avec un passé aussi riche et une expérience aussi large entraîne des obligations. Et des attentes élevées.

Adaptation

Pour le programme Interreg, 2017 a surtout été une année d'adaptations. Les évolutions des années précédentes ont été fixées en 2016 dans de nouveaux processus et procédures. La structure du programme a été arrêtée et la concrétisation a été lancée sur le plan du contenu. 2017 a fait apparaître que certaines adaptations étaient encore nécessaires pour plusieurs aspects, ce qui a quelque peu ralenti l'état d'avancement. Toutefois, l'année 2017 a aussi permis de lancer les processus menant au paiement des moyens aux projets. On est ainsi passé de 4 projets « engagés » le 1^{er} janvier 2017 à 27 projets « engagés » le 1^{er} janvier 2018. D'autre part, les exigences posées en matière de déclarations de coûts sont désormais remplies.

Le lent démarrage du programme en 2016, dû en grande partie à une nouvelle structure à laquelle les partenaires et les nouveaux organismes devaient s'habituer, a provoqué des réserves quant à sa progression, certainement aussi à Bruxelles. En 2017, nous y avons d'une part apporté une amélioration en finalisant le descriptif du système de gestion et de contrôle et en étant ainsi désignés (début 2018) par la Commission européenne. Les partenaires du programme reconnaissent cet état de fait, mais sont néanmoins convaincus, à présent que la phase de lancement est terminée, que dans un futur proche le niveau élevé des attentes pourra être atteint. À l'heure actuelle, à savoir mai 2018, nous constatons que le processus a tellement avancé que presque tous les projets sont désormais en mesure de déclarer leurs coûts.



Début

En 2017, les appels 2 (février 2017) et 2A (juin 2017) – un appel à projets spécial pour les réfugiés dans la zone de programmation – ont été bouclés avec succès. Fin 2017, le programme comptait ainsi 27 projets pour un total de 90 240 250 EUR de moyens alloués.

Rapport annuel

Nous espérons que ce rapport annuel donnera au lecteur une image fidèle de ce qui a déjà été réalisé, ainsi que de ce qui devra encore l'être dans le cadre du programme.



Chapitre 2. Contexte et objectifs du programme

Territoire

La zone de programmation du programme Interreg V-A EMR comprend de nombreuses régions d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique comme indiqué sur la carte ci-dessous.



On y recense au total 4 millions d'habitants environ qui sont confrontés chaque jour aux frontières. La coopération transfrontalière crée pour cette zone et ses habitants de nouvelles possibilités et opportunités, et ce dans divers domaines.

Ambition

La zone de programmation a un patrimoine historique et culturel commun et constitue un ensemble passionnant de zones urbaines, industrielles et rurales. Ce territoire est donc un site d'implantation attractif pour les hommes et les entreprises. La coopération transfrontalière renforce ces atouts car elle permet d'inscrire ainsi la valeur ajoutée et les avantages de chaque région dans la proposition de l'Euregio

dans son ensemble.

Pouvoir exploiter mutuellement les points forts de chacun génère sur toute la ligne des partenaires plus forts et des régions partenaires plus fortes.

La zone de programmation Interreg V-A EMR souhaite se positionner à l'avant-garde en tant que région de la connaissance et pôle d'excellence technologique, se doter d'une économie compétitive et offrir une qualité de vie élevée dans une société inclusive et créatrice d'emplois.

La présence d'universités, d'écoles supérieures, d'hôpitaux universitaires et d'instituts de recherche de grande renommée, sans oublier une importante palette de secteurs économiques pertinents, confèrent à l'EMR tous les atouts nécessaires pour devenir une région de la connaissance de premier plan en Europe, et au-delà. Une solide infrastructure logistique à travers les régions rendent l'Euregio particulièrement attrayante en tant que site d'implantation.

Approche

Les partenaires du programme Interreg V-A EMR entendent se profiler ensemble, également par rapport aux grands conglomérats internationaux et à d'autres partenariats régionaux fructueux. Le



développement des régions frontalières connaît toutefois encore des obstacles particuliers qui lui sont propres.

Le processus de la coopération transfrontalière demande donc une contribution active de nombreux partenaires et doit être poursuivi en continu de manière dynamique. Le programme Interreg est fortement axé sur un certain nombre de domaines dans lequel l'Euregio dans son ensemble peut montrer sa force.

C'est sur la base de cette orientation et des priorités d'investissement que les partenaires du programme Interreg V-A EMR renforcent la structure économique au sein de l'EMR en ligne avec la stratégie EU2020. Sur la base de ces priorités, nous investissons dans une croissance intelligente, durable et inclusive dans la zone de programmation. À cette fin, nous mettons à profit les points forts du territoire tout en poursuivant les initiatives pertinentes issues de la période de programmation précédente.



Axe prioritaire 1: Innovation 2020

Renforcement de la recherche, du développement technologique et de l'innovation Pour poursuivre la croissance en tant que région de technologie de pointe, nous cherchons à créer des liens avec Louvain et Zuidoost Brabant. Développements novateurs dans les secteurs de la chimie, de l'automobile, de l'agro-alimentaire, des sciences de la vie et des biotechnologies, de l'énergie, des techniques de l'information et de la communication, ainsi que dans les services intelligents, les technologies médicales, la logistique, l'électrotechnique et les matériaux. Dans ce contexte, les PME doivent pouvoir mieux profiter des institutions et des grandes entreprises.

Axe prioritaire 2 : Économie 2020

Amélioration de la compétitivité des PME/PMI

Faire participer davantage les PME/PMI aux développements dans la zone de programmation, ; soutenir les entrepreneurs et promouvoir activement l'attrait de l'Euregio. D'autre part, la durabilité au sein des PME est un thème important.



Axe prioritaire 3: Inclusion sociale et formation

Permettre la participation de chacun dans la zone de programmation, et à cette fin miser sur l'enseignement et la formation en tant qu'instruments cruciaux, également au niveau transfrontalier.

Axe prioritaire 4 : Développement territorial

La réduction des obstacles dans la circulation transfrontalière reste d'actualité, sur le marché de l'emploi, dans le domaine des soins de santé, par rapport à la mobilité ou de la coopération des services publics et dans le domaine du tourisme eurégional.



Chapitre 3. Structure et organisation

Gestion

Dans l'actuel programme Interreg EMR, un certain nombre de changements se sont produits par rapport à la structure de programmes précédents. Après l'approbation du programme Interreg V-A EMR le 9 décembre 2015, l'organisation du programme a pu être concrétisée. Les partenaires du programme Interreg V-A Euregio Meuse-Rhin ont convenu dans ce contexte de confier la gestion du programme à la Province du Limbourg néerlandais (qui devient ainsi l'Autorité de gestion).

Les partenaires restent toutefois étroitement associés à la mise en œuvre, en raison notamment de leur participation au Comité de suivi qui surveille la gestion en question ainsi que l'exécution du programme. Ce Comité a été mis en place au cours de sa première réunion, le 4 mars 2016. La Commission européenne et la Fondation Euregio Meuse-Rhin font également partie de ce Comité. En 2017, le Comité de suivi s'est réuni à quatre reprises.

La première réunion de haut niveau s'est également déroulée en 2017. Elle rassemble tous les responsables administratifs pour discuter de leur vision pour la poursuite du développement du programme du programme. Cette première réunion, le 16 octobre dernier, a été l'occasion d'évoquer l'état d'avancement, de présenter les projets émanant de l'organisation et, pour les responsables des partenaires régionaux, de discuter des futures ambitions de leur région au sein de l'Interreg EMR.



Nouvelle structure

La Province du Limbourg a mis en place une structure distincte pour la gestion du programme. L'Autorité de gestion, qui assume cette gestion, fait partie de la province, de même que l'Autorité de certification, en charge des paiements.



Elles bénéficient du soutien d'un Secrétariat conjoint établi à Eupen, qui s'occupe principalement des divers projets. C'est également à partir d'Eupen qu'est mis en œuvre le contrôle financier de ces projets (contrôle de premier niveau).

Les collaborateurs de ces organes travaillent en étroite collaboration avec les Antennes régionales et d'autres points de contact régionaux. Il s'agit des représentants dans les régions au sein de la zone de programmation, qui sont les premiers interlocuteurs pour les porteurs et opérateurs de projets.

En 2017, les changements de personnel ont été relativement nombreux. Un contrôleur de gestion senior (AC) et un manager de programme (AG) ont pris congé. Un conseiller en communication, un manager de projet et une collaboratrice polyvalente AG/SC ont été embauchés.

Par ailleurs, un manager de projet a été engagé temporairement pour soutenir le management du programme. Enfin, l'AG a aussi été soutenue en 2017 par une stagiaire de l'Université de Maastricht et la communication par une stagiaire de l'Université de Liège.



Projets

Le cœur du programme Interreg V-A EMR est constitué par les différents projets. Ils donnent forme et contenu au programme et déterminent conjointement les résultats du programme Interreg. La coopération a été activement recherchée en 2017 au niveau des projets, en particulier pour la communication.

Introduction

Ces projets peuvent être introduits par toutes les organisations (par exemple instituts, entreprises, établissements d'enseignement) établies dans la zone de programmation. Dans ce contexte, les projets doivent toutefois répondre à des critères bien précis afin de pouvoir être approuvés et entrer en ligne de compte pour une aide européenne à partir du programme (FEDER).



Conditions

Ces conditions, comme par exemple le fait que les partenaires au sein d'un projet doivent être originaires d'au moins deux États-membres, sont reprises dans le programme et formulées dans des règlements juridiques publiés par l'Autorité de gestion (AG).

Appel à projets

Les projets peuvent uniquement être introduits lorsqu'il y a un appel à projets publié par le Comité de suivi. Le Comité peut poser des critères précis pour chaque appel à projets. En 2017, 2 appels ont été bouclés, les appels 2 et 2A, et l'appel à projets 4 a démarré.

Attribution

Après que le Comité de suivi a statué de manière positive sur une demande de projet, la décision est communiquée par l'Autorité de gestion (AG) aux porteurs du projet sur la base du règlement. Cette décision mentionne toutes les conditions afférentes à la mise en œuvre du projet et à la subvention à accorder.





Chapitre 4. Avancement du programme

En 2016, les conditions et les critères nécessaires pour la mise en œuvre du programme ainsi que les premiers projets ont été approuvés. En 2017, la concrétisation afférente a progressé par la prise de décision relative à des projets et la possibilité d'introduire les déclarations de coûts correspondantes.

Organisation

L'organisation du programme a reçu sa forme définitive en 2017. Le Comité de suivi, composé de représentants des partenaires du programme, de la fondation EMR et de la Commission européenne, a été mis en place le 4 mars 2016. Le système de gestion et de contrôle du programme a également pris une forme plus concrète. Celui-ci n'a été approuvé que peu après la fin 2017, en janvier 2018.

Processus 2017

Un thème important au cours de l'année 2017 était la problématique afférente aux aides d'État. Elle a requis et obtenu une attention spécifique au niveau du programme. Sur le plan de la communication, la réalisation du nouveau site Internet a offert de nouvelles possibilités et le site a été activement utilisé pour passer un nouveau cap par rapport aux réseaux sociaux, à la coopération avec les projets en communication ainsi que par rapport à l'approche des événements.

Structure des projets

Sélection des projets

Au total, le Comité a approuvé 23 propositions de projet en 2017. Il s'agissait de projets de l'appel 1 (9 projets) qui avaient déjà été approuvés sous réserve, mais pas encore définitivement. D'autre part, douze projets de l'appel 2 et deux projets de l'appel 2A ont été approuvés. Cela représente un montant total de plus de 90 millions d'euros (90 240 250 euros), dont près de 45 millions (44 893 592 euros) proviennent du Fonds européen de développement régional.





Le 20 avril 2017, le Comité a également fixé la procédure et les conditions afférentes au quatrième appel à projets. Pour ce dernier, les propositions pouvaient être introduites jusqu'au 5 mars 2018. Au cours de l'année 2017, des coûts à hauteur de 728 000 euros ont été introduits pour contrôle et approbation. Sur ce montant, 200 000 euros ont été examinés et 118 000 euros déjà approuvés en 2017.

Évaluation

C'est en 2016 qu'ont débuté les préparatifs pour l'évaluation du programme. Le plan d'évaluation qui décrit toutes les évaluations (partielles) à exécuter était prêt fin 2016, mais n'a pu être approuvé qu'en 2017 par le Comité de Suivi. En 2016, une opinion d'expert a également été préparée, laquelle a pu être mise en œuvre en 2017. Tant le plan que l'opinion d'expert constituent une bonne base pour une évaluation et un suivi efficaces du programme.

Résultats

Pour le programme, des indicateurs spécifiques ont été repris pour chaque priorité, ces indicateurs devant donner une impression des résultats (à atteindre) du programme.

D'une manière générale, les projets contribuent de manière suffisante aux indicateurs qu'il convient d'atteindre. En moyenne, la valeur cible des projets se situe au-delà de la part (25 %) qu'ils ont dans la totalité des moyens (FEDER) disponibles.

Le chapitre 6 (« Faits et chiffres ») aborde ces aspects plus en détail.



Chapitre 5. Communication

En 2017, on a activement poursuivi les travaux pour amener la communication à un niveau supérieur. Le plan de communication 2017 établit la nécessité de mettre l'accent sur le but final et l'utilisation d'un certain nombre d'instruments et moyens spécifiques pour atteindre ce but.

Afin de bien informer le public sur le programme, une version publique de celui-ci a été réalisée au début 2016 et largement diffusée. Dans la foulée, plusieurs documents ont été élaborés et diffusés, notamment le document élargi du programme, le catalogue des dépenses éligibles et les fiches d'information, ainsi que le manuel destiné aux opérateurs de projets. Tous ces documents ont également été utilisés en 2017 en trois langues (néerlandais, français et allemand) en tant que base d'information.



Actions et activités réalisées en 2017

Introduction d'un style maison

En vue de réaliser une marque (ou *branding*) générale pour tous les programmes Interreg, Interact a élaboré un logo et un style maison communs pour la nouvelle période de programmation. Les partenaires du programme Interreg V-A EMR ont décidé de les adopter. Interact a donc réalisé un logo comportant le nom du programme Interreg EMR. Tous les documents et publications d'importance ont été élaborés dans ce style maison, qui a été introduit à partir de 2017.

Finalisation des outils

La boîte à outils développée en 2016 (avec notamment une version publique du PC, un catalogue des dépenses éligibles, le manuel du programme et d'autres documents pertinents pour les demandeurs potentiels) a été finalisée en 2017. Outre les outils mêmes (par ex. les documents et le matériel auxiliaire comme le site Internet, eMS, la clé USB), on a également porté attention à la manière de les utiliser. Le nouveau site Internet reprend des informations et documents à l'intention des partenaires de projets et partenaires régionaux.



La réalisation de ce nouveau site Internet a été effectuée en 2016 et 2017. Ce site s'adresse à un public beaucoup plus large et offre une meilleure accessibilité que le site Internet précédent. Son caractère ouvert, avec de nombreuses photos et un apport direct, informe les personnes intéressées sur les possibilités de subvention découlant du programme, tout en offrant une perspective plus large et en reflétant les ambitions et le potentiel de la zone de programmation Interreg.

Les visiteurs du site peuvent en outre consulter une vue d'ensemble claire de tous les projets Interreg V-A EMR sur la page de projets, qui comporte une description de chaque projet, avec un lien permettant d'accéder à ceux-ci. Vers la mi-2017, une page distincte a également été réalisée pour la procédure de demande, afin d'informer au préalable les intéressés sur les diverses étapes devant être suivies lors d'une demande de projet.

Événements informatifs dans les régions

Plusieurs événements ont eu lieu en 2017. Ils ont permis à Interreg V-A EMR d'atteindre un public plus large et d'informer ce dernier de façon ciblée sur les opportunités et possibilités de projets potentiels dans le cadre du programme.

Réunion d'information Appel à projets 1

Le 9 février 2017, une réunion d'information a été organisée pour les partenaires de projet. Des explications y ont été données sur l'état d'avancement actuel et la méthode de travail concrète du programme pour les projets participants. Dans ce cadre, l'équipe a donné des renseignements plus détaillés pour chaque domaine, tout en faisant connaissance avec les partenaires de projets.

<u>Séminaire technique</u>

Le 24 février 2017, un séminaire technique pour le lancement de l'appel 4 s'est tenu au Val-Benoît à Liège en présence de l'Autorité de gestion Interreg V-A EMR et des antennes régionales. L'objectif de ce séminaire était de fournir des renseignements sur le programme ainsi que des informations spécifiques sur les conditions de l'appel à projets 4.

Europa om de hoek

Le 12 mai 2017, un événement destiné à un large public a eu lieu à Maastricht. Au cours de cette journée, le public a été informé sur les possibilités de subvention au sein du programme. Ensuite, 12 projets bénéficiant de subventions européennes d'Interreg Euregio Meuse-Rhin, Région frontière Flandre - Pays-Bas ou OP-Zuid ont été concrètement présentés et commentés.

<u>IVY</u>

En coopération avec la Fondation Euregio Meuse-Rhin, nous avons organisé un événement autour de l'initiative *Interreg Volunteer Youth* (IVY). Ce projet incite des jeunes de toute l'Europe à participer à des projets européens, soit de manière concrète (contenu), soit en qualité de reporter, afin de découvrir l'Europe depuis l'intérieur. Une campagne d'affichage et une petite campagne sur les réseaux sociaux ont été utilisées pour attirer des étudiants et d'autres jeunes et leur faire connaître les possibilités offertes par le projet.

Semaine européenne à Bruxelles

Interreg V-A EMR a également participé à la Semaine européenne des régions et des villes en 2017.



Nous y avons présenté le développement de la coopération eurégionale dans le domaine des soins de santé comme un exemple de collaboration fructueuse par-delà les frontières dans le cadre du programme Interreg V-A EMR.

Réunion de haut niveau (High Level Meeting)

En 2017, Interreg EMR a organisé pour la première fois une réunion de haut niveau. Le 16 octobre, Interreg EMR a informé les responsables politiques des partenaires régionaux sur l'état d'avancement du programme et a débattu de la coopération transfrontalière future. Au cours de cette réunion, il a été décidé que cette initiative mérite d'être poursuivie et une nouvelle édition sera donc préparée pour 2018.

Contacts avec la presse et publications

La réalisation du site Internet et le démarrage de Facebook ont permis une large publication en ligne de nouvelles et d'informations. La version publique du Rapport annuel a notamment été mise à la disposition de tout un chacun par le biais du site Internet.

Des chaînes locales ont également couvert le programme Interreg V-A EMR en tant que tel (p. ex. Télévesdre et RTC).

De nombreuses réunions de presse, soutenues par Interreg EMR, ont été organisées entre autres dans le cadre des projets. D'autre part, les projets concrets ont fait l'objet de beaucoup de publications diverses via plusieurs types de médias.

Les réunions de lancement de projets (7 en 2017) qui ont démarré en 2017 ont permis des contacts actifs avec la presse et les médias.

Réseaux sociaux

Une enquête en ligne menée par Interreg EMR dans la période d'août à septembre 2017 et portant sur l'utilisation des réseaux sociaux dans l'Euregio et la zone de programmation Interreg EMR a mis très clairement en évidence le rôle important joué par Facebook. C'est la raison pour laquelle une page Facebook (https://www.facebook.com/InterregEMR/) ainsi qu'un canal YouTube ont été lancés durant la période en question. Cela permet de partager des nouvelles concernant les projets, d'établir des contacts avec d'autres groupes pertinents et de diffuser largement des informations sur le programme.

Infographies

Des infographies ont été développées en 2017 pour concrétiser l'ambition visant à mieux faire connaître au public la zone de programmation et le programme. Nous avons réalisé ces développements conjointement avec la Fondation Euregio Meuse-Rhin. Nous y présentons nos deux territoires comme des régions technologiques novatrices où les valeurs culturelles et la cohésion sociale sont également solidement ancrées. Le fait de présenter la zone de programmation comme un seul ensemble nous permet de faire découvrir cette région au public tout en lui signalant les possibilités offertes par Interreg V-A EMR.

Newsletters

Fin 2017, une newsletter destinée aux membres du Comité de suivi ainsi qu'une autre destinée aux partenaires de projet ont été publiées. Elles nous permettent d'informer à tout moment et spécifiquement les groupes cibles au sujet des développements au sein du programme, afin de mieux faire connaître l'état d'avancement général.



Des communications issues des projets pourraient éventuellement y être reprises à terme, de manière à ce que les projets puissent également s'informer mutuellement dans les grandes lignes et partager des développements importants.

Stratégie

Le 14 décembre 2017, le Comité de suivi a approuvé le plan de communication 2018 ainsi que l'évaluation du plan de communication 2017. Le plan 2018 constitue une concrétisation du programme plus général pour la période 2014-2020.

Après 2018 – lorsque les premiers résultats des projets seront connus et qu'une partie importante des moyens aura été allouée – l'accent se déplacera vers la diffusion d'information au grand public concernant les résultats obtenus et les effets du programme.



Chapitre 6. Faits et chiffres

Organisation et communication

- Nombre de réunions du Comité de Suivi : 4
- Nombre de réunions du Groupe de travail technique : 4
- Nombre de réunions GO NO Go : 2
- Tirage de la version publique du programme : 3 x 750
- Nombre de visiteurs du site Internet : environ 7 489 visiteurs (depuis le 21 juin, date de lancement du nouveau site)
- Nombre de pages consultées : 47 241 (depuis le 21 juin, date de lancement du nouveau site)

Demandes de projet et approbations

En 2017, 23 projets au total ont été approuvés par le Comité de suivi. Dans ce contexte, il s'agissait de 9 projets de l'appel 1 qui étaient approuvés définitivement, de 12 projets de l'appel 2 et de 2 projets de l'appel 2A. Le 31 décembre 2017, un montant total de 90 240 250 euros était alloué. Sur ce montant, 44 893 592 euros proviennent du FEDER.

Priorité	Nombre de demandes approuvées	Budget total	Contribution FEDER	Cofinancement et contribution propre
Innovation 2020	5	€ 19.845.688	€ 9.922.844	€ 9.922.844
Économie 2020	3	€ 9.899.617	€ 4.949.808	€ 4.949.809
Inclusion sociale et	2	€ 3.570.063	€ 1.785.032	€ 1.785.031
formation				
Développement territorial	3	€ 11.939.881	€ 5.969.941	€ 5.969.940
Assistance technique	6	€ 16.219.913	€ 5.759.990	€ 10.459.923
Total	19	€ 61.475.162	€ 28.387.615	€ 33.087.547

Déclarations de coûts

En 2017, les déclarations de coûts réels ont démarré. En 2017, les coûts introduits représentaient un total de 728 000 euros, dont 200 000 euros ont été évalués au cours de l'année. Sur ce montant, un total de 118 000 euros de coûts a encore été approuvé.

Indicateurs

L'état d'avancement du programme sur le plan du contenu est mesuré sur la base d'indicateurs de résultat et de réalisation. À l'heure actuelle, il est, contrairement à l'année dernière, déjà possible de commenter les indicateurs de résultat.

En outre, les indicateurs de résultat et de réalisation sont liés à des valeurs cibles qui se rapportent à l'année 2023. Si les objectifs ne sont pas atteints, le budget du programme peut être (en partie) retenu par la Commission européenne. Les indicateurs de réalisation soulevaient déjà des questions l'année dernière car les valeurs cibles étaient déjà atteintes en 2016.



C'est pourquoi nous avons soumis ces indicateurs à une révision et nous présenterons en 2018 les données correctes pour 2017 et 2018.

1. Priorité Innovation 2020 - Indicateurs de résultat

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	Total 2017
RI1	Taux de PME introduisant des innovations de produits ou processus.	Pourcentage	67.00	2013	70.00	58.00
RI2	Taux d'entreprises innovantes qui coopèrent avec des entreprises et instituts de la connaissance	Pourcentage	45.00	2013	47.00	62.00

2. Priorité Économie 2020 - Indicateurs de résultat

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	Total 2017
RI3	Taux de nouvelles entreprises par rapport au nombre total d'entreprises	Pourcentage	9.61	2014	10.10	11.00
RI4	Productivité des ressources	Euros/kg	2.01	2014	2.10	2.65

3. Priorité Inclusion sociale et formation – Indicateurs de résultat

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	Total 2017
RI5	Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale	Pourcentage	20.00	2014	20.00	17.00
RI6	Taux de décrochage scolaire	Taux	11.00	2014	10.00	9.19



4. Priorité Intelligence territoriale - Indicateurs de résultat

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	Total 2017
RI7	Taux de navetteurs transfrontaliers	Pourcentage	39.00	2013	41.00	44.72
RI8	Nombre de nuitées dans un établissement d'hébergement touristique	Nombre de nuitées	12,700,000.00	2014	13,000,000.00	14.039.007

5. Priorité Assistance technique - Indicateurs de résultat

ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	Total 2017
RI9	Sans objet	Sans objet	Sans objet		Sans objet	Sans objet

Une réunion d'experts s'est tenue en février 2017 à Eupen avec 20 représentants des États membres du programme. À cette occasion, les projets des appels 1 et 2 ont été analysés en tenant compte de leurs contributions aux indicateurs du programme qui reflètent les objectifs généraux d'Interreg V-A EMR.

Les conclusions de la réunion étaient les suivantes :

- Pour l'**axe 1**, la plupart des valeurs cibles des indicateurs ont été atteintes. Le programme semble réussi dans le domaine de la recherche transfrontalière et de l'innovation de produits. Quoi qu'il en soit, il convient de mentionner que le financement et les investissements privés sont à la traîne.
- Pour l'**axe 2**, la plupart des valeurs cibles n'ont pas été atteintes de la manière prévue. Seuls le développement de nouveaux business cases et le soutien aux nouvelles entreprises dépassent les valeurs cibles. En outre, comme on peut s'y attendre au vu de la nature des projets approuvés, les valeurs sont presque nulles pour les mesures environnementales.
- Pour l'**axe 3**, les réalisations telles que prévues dans les projets sont largement supérieures aux valeurs cibles. Dans ce domaine, en particulier pour l'inclusion sociale, les attentes sont élevées. Concernant les initiatives et projets lies au marché de l'emploi, il reste encore beaucoup de travail à accomplir.
- Enfin, pour l'**axe 4**, les chiffres présentés pour les projets sont largement supérieurs aux valeurs cibles. Dans le secteur des soins de santé en particulier, les réalisations escomptées en termes d'indicateurs sont élevées.



Bien que, dans la plupart des cas, les indicateurs par projet soient supérieurs aux valeurs cibles établies au niveau du programme, il convient d'examiner la fiabilité de l'ensemble d'indicateurs par projet. Les discussions menées lors de la réunion ont soulevé plusieurs questions qu'il convient d'étudier et de résoudre :

- Comment sont calculés les indicateurs parmi les divers projets et les méthodes utilisées sont-elles compatibles et cohérentes ?
- Les valeurs cibles telles qu'établies dans le programme sont-elles réalistes et/ou suffisamment ambitieuses ?
- Comment adapter les indicateurs pour les futurs projets et appels à projets afin de déterminer s'il en faut d'autres pour évaluer l'efficacité des projets ?

L'examen de ces questions était initialement prévu pour 2017, mais en raison d'une capacité insuffisante de l'AG/SJ, il a été décidé de le reporter au premier semestre 2018.





Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional. L'Union Européenne investit dans votre avenir.































